Le Comité Social et Economique

Durée : 1.

Public :

Cette formation s'adresse à tous les dirigeants et /ou responsable ressources humaines d'entreprise comptant plus de 11 salariés. Derniere MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Comprendre cette nouvelle instance du personnel et rédiger l'ensemble des documents en vu d'organiser les prochaines élections.

Pré-requis :

Faire partie du CSE de son entreprise. Etre dirigeant d'entreprise de + 11 salariés.

Méthodes :

Le programme se compose d'un enseignement théorique et pratique. Présentation du Comité Social et économique, de son élection et de son fonctionnement puis rédaction de l'ensemble des supports.

Evaluation :

L?évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Derniere MAJ : Avril 2024

Comité Social et Economique

Définition

Les missions

Son fonctionnement

Organiser les élections du CSE

Rappel que toutes entreprises devront avoir un CSE avant le 31 décembre 2019

Procédure d'élections (seuil des 11 salariés, des 50 salariés)

Rédiger l'ensemble des documents liés aux élections

Cette partie a pour but de préparer vos élections et qu'en fin de journée le travail soit réalisé

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.
Délais d'accès : Nous contacter.
Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.

adeos FORMATIONS
contact@adeos-formations.com
T : 04 69 64 72 07
www.adeos-formations.com